



Transformation d'un hangar en habitation

Par **daniel**, le **25/06/2012 à 08:23**

Bonjour, rnje désire aménager en fond de parcelle un hangar en habitation, donc demander un permis de construire, le PLU exige un accès de 4 m. le passage est de 2.65 m. au moins large ; le permis peut-il être accordé ?

Par **amajuris**, le **25/06/2012 à 12:16**

bjr,rnvous répondez vous même à la question.rns'il faut 4 m et que vous avez 2,65 m la réponse est évidente.rnsinon à quoi servirait des règlementations d'urbanisme.rncdt